



Livret du Commissaire Sportif de Lorraine





Table des matières

I. Rôle et Fonction : 1 à 14

1) PREALABLE.....	1
2) CONDITIONS GENERALES.....	1-2
3) LES NIVEAUX.....	2
4) LES PARTENAIRES.....	2
5) LE MATERIEL.....	2
6) LES CONDITIONS D'ACCESSION AUX DIFFERENTS TITRES DE C.S.....	3
7) IL FAUT CONNAITRE.....	4
8) LES DIFFERENTES TÂCHES.....	4-10
A. Le passeport.....	5
B. Le contrôle administratif.....	6-7
C. Le contrôle de pesée.....	8
D. Organisation des pesées (Texte code sportif).....	9
E. A la table centrale.....	9
F. La table.....	10
9) LE DEROULEMENT DU COMBAT.....	10-11
A. Les immobilisations.....	11
10) LES GESTES DE L'ARBITRE.....	12
11) DIVERS	
A. La convocation.....	13
B. La tenue.....	13
C. Le matériel du C.S.....	13

II. Compétition Individuelle 15 à 18

1) PRESENTATION.....	15
2) REGLEMENT PAR CATEGORIE D'ÂGE	
A. Benjamins.....	16
B. Minimes.....	16-17
C. Cadets.....	17
D. Juniors.....	17-18
E. Seniors.....	18

III. Compétition par Equipes 19 à 24

1) PRESENTATION DES EQUIPES.....	19
2) REGLEMENT PAR CATEGORIE D'ÂGE	
A. Cadets.....	20
B. Juniors.....	20
C. 1ère et 2ème division.....	21
3) DIVERS.....	22
4) DOUBLE APPARTENANCE.....	23



IV. Tests d'Efficacité en Combat 25 à 32

1) PREAMBULE.....	25
2) INSCRIPTION ET CONTRÔLE PASSEPORT.....	25-26
3) CONDITION DE PRESENTATION AU 1 ^{er} DAN.....	27-28
4) CONDITIONS AUX 2 ^{ème} ET 3 ^{ème} DAN.....	28-29
5) CANDIDAT AU 4 ^{ÈME} DAN.....	29
6) COMBAT DE RATRAPAGE.....	30
7) MARQUAGE DES POINTS EN COMPETITIONS OFFICIELLES ET SHIAI	
A. Compétitions officielles.....	30
B. En shiai	31
8) FICHE NAVETTE.....	32

V. Divers 33 à 50

1) EVOLUTION DU REGLEMENT	33
A. Appel des judokas.....	33
B. Accompagnement des judokas.....	33
C. Temps d'immobilisation.....	33
D. Attribution des points.....	33-34
E. Sanction par shido.....	34
F. Disqualification.....	34
2) PARTICIPATION DES ETRANGERS.....	35
3) TENUE DU JUDOKA.....	36
4) L'ANNONCE MICRO.....	37
5) COMPORTEMENT.....	38
6) ACCOMPAGNANT.....	39-41
7) DOCUMENTS UTILES	
A. Poule.....	42-44
B. Poule tableau.....	45
C. Tableau.....	46
o Double repêchage.....	47
o Repêchage systématique.....	48
D. Feuille équipe.....	49-50



I - LE COMMISSAIRE SPORTIF ROLE ET FONCTION

1. PREALABLE:

Un grand nombre de judoka est attiré par les activités du secteur arbitral. Être présent autour des tatamis, dans un rôle actif intéresse un grand nombre de pratiquants. La prise de responsabilités et l'animation directe sont des facteurs de motivation pour des judoka entrepreneurs. La Commission Nationale d'Arbitrage (CNA) insiste auprès des dirigeants, des cadres techniques, des enseignants, sur la nécessité d'informer les judoka garçons ou filles, sur les possibilités qui leurs sont offertes pour intégrer le corps arbitral. Au-delà de l'information nous devons sensibiliser les judokas sur l'importance de faire partie du corps arbitral pour :

- l'obtention des requis, ou des grades
- participer activement à la vie de leur club
- la connaissance des règles du jeu « le judo jujitsu »
- l'accès aux responsabilités

2. CONDITIONS GENERALES:

Quel que soit son niveau sportif, le judoka, garçon ou fille, peut suivre une formation pour évoluer dans l'arbitrage départemental, sous réserve des conditions suivantes :

Pour les garçons et les filles :

- être licencié(e),
- être au minimum Benjamin(e),
- être ceinture jaune et commissaire sportif de club.

a) INSCRIPTIONS

Le candidat doit s'inscrire par l'intermédiaire de son professeur au niveau départemental.

b) CYCLE DE FORMATION

Le candidat doit assister aux séances de formation à l'arbitrage, et participer à la tenue des tables suivant les convocations proposées par le département.



c) EXAMENS

A l'issue de sa formation théorique et de la mise en pratique de celle-ci lors de compétitions officielles, le candidat sera présenté aux différents examens qui prouveront sa compétence.

Niveau départemental

- Connaître les contrôles nécessaires lors de la pesée
- Savoir remplir manuellement une poule
- Savoir remplir manuellement un tableau à double repêchage
- Connaître les principaux gestes d'arbitrage

Niveau régional

- Savoir gérer une pesée
- Savoir utiliser le logiciel de tirage au sort et les consoles électroniques
- Savoir remplir un tableau à simple, double ou repêchage systématique
- Connaissances du règlement d'arbitrage (temps de repos, temps de combats, particularités du règlement,...)

d) RENSEIGNEMENTS

- Auprès des O.T.D.
- Formateurs départementaux d'arbitrage
- Formateurs départementaux des commissaires sportifs
- Coupe du jeune arbitre

3. LES NIVEAUX

- Club: décerné par le professeur
- Départemental (N1): décerné par la CDA ou CRA
- Régional (N2): décerné par la CRA
- *Inter région (N3): décerné par la CRA validé par la CNA*
- National (N4): décerné par la CNA
- International (N5): décerné par la CNA

4. LES PARTENAIRES

Les partenaires privilégiés du commissaire sportif sont :

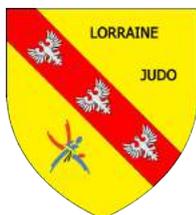
- Les arbitres
- Les combattants
- Les organisateurs
- Les accompagnants



5. LE MATERIEL :

- Tableau électronique ou informatique :
 - Dont il faut vérifier le fonctionnement (branchement, connexion au serveur, type d'affichage à destination du public)
 - 1 chronomètre de secours (il servira pour gérer les temps de repos)

- Pour le marquage manuel, vérifiez qu'il ne manque rien :
 - Palettes de marquage ou état du tableau d'affichage
 - Chronomètre :
 - 1 pour le temps de combat
 - 1 pour le temps d'immobilisation (Osae Komi)
 - 1 de secours (il servira pour gérer les temps de repos)
 - 1 signal sonore



6. LES CONDITIONS D'ACCESSION AUX DIFFERENTS TITRES DE COMMISSAIRES SPORTIFS

C'EST TRES SIMPLE SUIVRE LE TABLEAU SUIVANT

<i>NIVEAU</i>	<i>AGE SOUHAITE</i>	<i>GRADE SOUHAITE</i>	<i>TEMPS DE FORMATION</i>	<i>STAGES</i>	<i>APPLICATION PRATIQUE ET CONNAISSANCE</i>
Club	Benjamin	Ceinture jaune	À l'initiative des professeurs	À l'initiative des professeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation et tenue des poules • Les gestes de l'arbitre • Attitude • etc. à l'initiative de l'enseignant
Département	Benjamin	Ceinture orange	modules	niveau département (soit 6 heures)	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de la sonorisation • Faire un repêchage • Suivi de tableau • Gestion de la table en relation avec le responsable de la manifestation • Information sur le déroulement d'un tirage au sort • Coordonnateur ou responsable de la formation
Région	Minime	Ceinture verte	niveau régional	niveau régional (soit 6 heures)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 en département + 2 en région • Utilisation de la sonorisation • Faire un repêchage • Suivi de tableau • Gestion de la table en relation avec le responsable de la manifestation, • Information sur le déroulement d'un tirage au sort • Coordonnateur ou responsable de la formation
National	Junior Senior	1er dan	2 ans au niveau national	1 stage en I.R. avec sélection	<ul style="list-style-type: none"> • Activité en Département, Région, Inter région • Gestion des manifestations I.R. • Très bonne connaissance de l'arbitrage, être du niveau régional

Sauf dérogation accordée par la C.N.A.

Les commissaires sportifs nationaux doivent participer au niveau des structures interrégionales, régionales, départementales voire district.

Tous les commissaires sportifs doivent être licenciés F.F.J.D.A.



7. CONNAISSANCES REQUISES

- A. Le code moral du judo
- B. Le règlement d'arbitrage.
- C. Les gestes de l'arbitre.
- D. Les différents tableaux et poules
- E. Le matériel mis à disposition (tableau manuel, électronique ou informatique etc...).

Tout cela s'apprend dans les clubs et lors des stages départementaux

8. LES DIFFERENTES TÂCHES

- A. Contrôle du passeport
- B. Contrôle administratif
- C. Contrôle de pesée
- D. A la table centrale
- E. A la table



A. LE PASSEPORT

Le passeport sportif est « **l'historique** » du combattant, valable 8 ans (huit licences sportives) et contient toutes les informations sportives de celui-ci.

Le passeport "jeune" est autorisé jusqu'à la catégorie d'âge minime, à partir de cadet le combattant est tenu de présenter un passeport adulte.

Le commissaire sportif doit vérifier les éléments suivants sur le passeport :

- L'identité du titulaire et le code barre.
- La photo apposée à l'emplacement prévu à cet effet et tamponnée par une autorité fédérale (ligue, CORG...).
- La validité (8 années maximum).
- Le certificat médical obligatoire datant de moins d'un an au jour de la compétition, mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition
- La licence compétitions individuelles et par équipes : 2 années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours.
- La catégorie d'âge.
- La signature du combattant (et son tuteur légal pour les mineurs) à l'emplacement prévu à cet effet (1ère page).
- Les grades doivent être signés, celui du combattant doit être égal au minimum requis pour la compétition (cf. textes officiels) ; si un ou plusieurs grades ne sont pas signés, le combattant devra combattre avec la ceinture correspondant au dernier grade homologué. Sont autorisés à signer les grades :
 - Pour les kyu un professeur diplômé,
 - Pour les dan le secrétaire du CORG.
- En cas d'homologation en cours d'un grade de ceinture noire dans son passeport, le combattant devra présenter un justificatif signé du secrétaire du CORG attestant l'homologation en cours, accompagné d'une pièce d'identité.
- Les modifications, absences et erreurs constatées (*poids, certificat médical, grade, changement de club...*) doivent être mises en évidence sur la feuille de pesée (**fluo de couleur claire**).

ATTENTION : La nationalité française est impérative uniquement pour participer aux Championnats de France Individuels 1ère Division



B. LE CONTRÔLE ADMINISTRATIF:

Verifier:

- a) L'identité
(Nom, prénom, code barre, photo, tampon de la Ligue sur la photo)
- b) La nationalité
Elle doit être mentionnée.
Si deux nationalités, elles doivent être mentionnées.
- c) La date de naissance
Pour s'assurer de la catégorie
- d) La date de délivrance du passeport
(Saison sportive)
- e) La ou les signatures

IDENTITÉ DU TITULAIRE

NOM : GAY
Prénoms : ROLAND
Date de naissance : 27 OCTOBRE 1950
Lieu de naissance : STIRING WENDEL ST
1^{re} nationalité : FRANÇAISE 2^e nationalité :
Domicile : Rue du Bequet
CP 57915 Ville : WOUSTVILLER
Signature du titulaire (et de son représentant légal pour les mineurs) : [Signature]
Passeport délivré le 23 OCT. 2007 (saison sportive)

- f) Le grade
Celui porté sur la feuille d'engagement doit correspondre à celui noté sur le passeport. Sinon faire correction.

- o **Kyu** : validés par le professeur.
La date d'obtention doit être mentionnée
- o **Dan** : validés par le secrétaire de la CORG

GRADES JUDO, JUJITSU			GRADES JUDO, JUJITSU		
GRADES	DATE D'OBTENTION	SIGNATURE (NON LISIBLE) DE L'ENSEIGNANT qui délivre le grade (numéro de son brevet d'Etat ou titre d'enseignement)	GRADES	DATE D'OBTENTION	AUTHENTICATION
C. marron	01/06/92	Daniel LETT C.N. 5ème DAN B.E. 67-85-134	C.N. IX ^e Dan		
C. Dieux	12/91	Daniel LETT C.N. 5ème DAN B.E. 67-85-134	C.N. VIII ^e Dan		
C. verte	04/91	Daniel LETT C.N. 5ème DAN B.E. 67-85-134	C.N. VII ^e Dan		
C. orange verte			C.N. VI ^e Dan		
C. orange	12/90	Daniel LETT C.N. 5ème DAN B.E. 67-85-134	C.N. V ^e Dan		
C. jaune orange			C.N. IV ^e Dan		
C. jaune	06/90	Daniel LETT C.N. 5ème DAN B.E. 67-85-134	C.N. III ^e Dan		
C. blanche jaune			C.N. II ^e Dan		
C. blanche	09/89	Daniel LETT C.N. 5ème DAN B.E. 67-85-134	C.N. I ^{er} Dan		

Il est absolument interdit de participer avec un grade qui n'a pas été homologué



g) Le certificat médical

Il est obligatoire.

Il doit être daté et signé par le médecin et accompagné de son tampon.

Il doit comporter la mention :
« Pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition. »

Se reporter aux renvois spécifiés.

Présentation :

- Sur feuille volante
- Tamponné sur le passeport

Validité du Certificat médical :

Il doit dater de moins d'un an **au jour de la compétition.**

Un certificat raturé, surchargé, ne comportant pas tous les éléments obligatoires doit être soumis obligatoirement au délégué fédéral.

CERTIFICATS MÉDICAUX	VIGNETTES FFJDA
<p>Le certificat doit figurer dans le caso correspondant à la licence de la saison en cours.</p> <p>Docteur Patrick HUVER MÉDECINE DU SPORT TRAUMATOLOGIE DU SPORT 57 1 03689 6 Tél. 03 87 98 51 51</p>	<p>Discipline : JUDO JUJITSU Nom : GAY ROLAND Club : J.C.SARREGUEMINES N° club : 25 57 67 0 N° Licence : M27101950GAY**01 Date de naissance : 27/10/1950 Fonction : PRESIDENT DE CLUB</p>
<p>Docteur Patrick HUVER MÉDECINE DU SPORT TRAUMATOLOGIE DU SPORT 57 1 03689 6 Tél. 03 87 98 51 51</p>	<p>Discipline : JUDO JUJITSU Nom : GAY ROLAND Club : J.C.SARREGUEMINES N° club : 25 57 067 0 N° de licence : M27101950GAY**01 Date naissance : 27/10/1950 Fonction : PRESIDENT DE CLUB</p>
<p>Docteur Patrick HUVER MÉDECINE DU SPORT TRAUMATOLOGIE DU SPORT 57 1 03689 6 Tél. 03 87 98 51 51</p>	<p>Discipline : JUDO JUJITSU Nom : GAY ROLAND Club : J.C.SARREGUEMINES N° club : 27 067 0 N° de licence : M27101950GAY**01 Date naissance : 27/10/1950 Fonction : Président de club</p>
<p>Docteur Patrick HUVER MÉDECINE DU SPORT TRAUMATOLOGIE DU SPORT 57 1 03689 6 Tél. 03 87 98 51 51</p>	<p>Discipline : JUDO JUJITSU Nom : GAY ROLAND Club : J.C.SARREGUEMINES N° club : 27 067 0 N° de licence : M27101950GAY**01 Date naissance : 27/10/1950 Fonction : Président de club</p>

h) Les timbres de licences :

- 2 timbres minimum (3 timbres pour le test shiai kyu) dont celui de l'année en cours

ATTENTION : Le formulaire de demande de licence (feuille volante) n'est pas suffisant à l'acceptation en compétition.



C. LE CONTROLE DE PESEE :

Il est important que les commissaires sportifs affectés à la pesée soient présent 15 mn avant le début de celle-ci afin :

- *De prendre connaissance du règlement et des feuilles de pesée*
 - *Vérifier le bon fonctionnement des balances de pesée et de contrôle (si disponible).*
- a) Ils vérifient pour chaque combattant :
- Le passeport ou les licences et le certificat médical
 - Le poids
- b) La pesée officielle incombe aux commissaires sportifs (deux par table) affectés à cette tâche. Elle aura lieu le jour de la compétition sauf autorisation exceptionnelle délivrée par la F.F.J.D.A.
- c) Les appareils-photos, caméras vidéo et téléphones portables sont interdits dans la salle de pesée.
- d) La durée de la pesée officielle sera précisée par circulaire pour chaque compétition. Les combattants doivent être au poids à la fin du temps imparti à la pesée.
Si des balances de contrôle sont mises à disposition des combattant(e)s pendant la durée officielle, une seule pesée officielle peut être appliquée.
- e) Dans le cas où il n'y a pas de balance de contrôle un 2ème tour peut être autorisé (celui-ci sera effectué une fois que tous les compétiteurs auront été pesés)
- f) Si deux balances indiquent des poids différents, le poids favorisant le combattant sera retenue. **Aucune tolérance de poids ne sera admise.**
- g) Les ateliers de pesée ne sont pas **mixtes** (combattants et commissaires sportifs). Leurs accès sont réservés uniquement aux athlètes et à l'organisation.

ATTENTION :

Il est très important que les modifications (poids, grades etc...) sur les feuilles de pesée soient clairement signalées (surligner en jaune fluo) afin de permettre un gain de temps appréciable lors du tirage au sort. Pour toutes anomalies conserver le passeport du combattant et le remettre au délégué fédéral.

**Les commissaires sportifs ne sont en aucun cas habilités à refuser un combattant.
«Seul le délégué fédéral de la journée peut refuser une inscription»**



D. ORGANISATION DES PESÉES

Code Sportif – J – Organisation – Pesées et contrôles (page 16)

- Il est interdit de pénétrer dans une salle de pesée avec tout appareil pouvant effectuer des photos ou vidéos.
- Tout combattant, accompagnant ou officiel se présentant dans une salle de pesée avec ces appareils se verra immédiatement exclu de la compétition.
- Les combattant(e)s majeur(e)s seront pesé(e)s en sous-vêtement, voire nu(e)s à leur demande, dans un local aménagé à cet effet.
- Les judokas mineur(e)s ne sont pas autorisés à se peser nus.
 - ***Pesée des masculins mineurs***
Les judokas mineurs masculins se présenteront sur la balance officielle en sous-vêtement (une tolérance de 100g sera admise).
 - ***Pesée des féminines mineures***
Les judokas mineures féminines se présenteront sur la balance en sous-vêtement et en t-shirt (une tolérance de 100g sera admise).

E. A LA TABLE CENTRALE :

Fonctions du commissaire sportif Responsable de la journée :

- Affectation des commissaires sportifs
- Superviser les différentes équipes de commissaires sportifs
- Évaluation des commissaires sportifs
- Veiller à la mise en place du matériel
- Superviser le déroulement de la compétition (répartition des catégories, éventuellement dédoublement des tableaux)
- Organisation des tournus pour les repas (si prévus)
- Aide aux organisateurs



F. LA TABLE :

Le commissaire sportif doit

- Avant le début des combats, vérifier le matériel mis à disposition.
- Faire les annonces au microphone
- Suivre le combat, et surtout les déplacements et gestes de l'arbitre
- Appliquer scrupuleusement les décisions de l'arbitre.

Tous les commissaires sportifs doivent être présents, au plus tard avant la fin de la pesée afin de participer, avec les arbitres, au briefing d'avant compétition.

9. LE DEROULEMENT DU COMBAT

- Le bon déroulement d'une compétition incombe aux commissaires sportifs. Ils doivent s'assurer que les combattants sont présents,
- Annoncer les combattants qui doivent se présenter sur le tapis (vérifier qu'ils sont bien sur le côté qui leur incombe : rouge (bleu) ou blanc,
- Faire l'annonce des combattants qui doivent se tenir prêt pour le combat suivant,
- Tenir compte des temps de repos en fonction des catégories d'âge,
- A l'annonce de hajime, démarrer le chrono pour le temps de combat,
- Être attentif au combat qui se déroule afin d'être le plus réactif possible,
- Reporter fidèlement sur le tableau de marquage les décisions de l'arbitre central,
- A l'annonce de « *matte* », arrêter le chronomètre,
- A la fin du combat, utiliser le signal sonore,

Ne jamais écourter ou rallonger le temps d'un combat



- Après désignation du vainqueur et dès lors que les deux combattants ont quitté la zone de combat indiquer sur la feuille de suivi (tableau ou poule) le plus clairement possible la décision de l'arbitre, et *ne remettre le chronomètre à zéro ou n'enregistrer le résultat sur l'ordinateur, que lorsqu'on est prêt pour le combat suivant* afin de ne pas être surpris par son démarrage anticipé.

En cas d'erreur de marquage sur le tableau seul l'arbitre central peut faire changer la valeur

Le commissaire sportif ne doit jamais anticiper une décision de l'arbitre

A. LES IMMOBILISATIONS

- Lors de l'annonce de OSAE KOMI on déclenche le chronomètre des immobilisations, en plus du chronomètre du temps de combat
- A l'annonce de :
 - SONOMAMA, on arrête les 2 chronos,
 - YOSHI on les redémarre.
- A l'annonce de TOKETA, on n'arrête que le chrono des immobilisations (On relève le temps écoulé et on remet le chronomètre à zéro, prêt pour une nouvelle immobilisation). Relever le temps au cas où une nouvelle immobilisation redémarre afin de le signaler à l'arbitre qui est le seul à pouvoir annoncer une valeur s'il y a lieu (Sur certain modèle de tableau électronique la valeur s'affiche automatiquement dès la validation du temps d'immobilisation).

Temps d'immobilisation de benjamin à sénior.

- De 10 à 14 secondes : Yuko.
- De 15 à 19 secondes : Waza-Ari.
- 20 secondes : Ippon.

ATTENTION :

- **Si le combattant qui tient l'immobilisation a déjà marqué un W.A. le temps est réduit à 15 secondes**
- **L'immobilisation continue même si le temps du combat est écoulé**
- **C'est seulement à l'annonce d'une valeur par l'arbitre central que le commissaire sportif doit l'afficher sur le tableau de marquage.**



10. LES GESTES DE L'ARBITRE

Les gestes et annonces de l'arbitre doivent être compris et reconnus par le commissaire sportif



Ippon



Waza-ari



Waza-Ari-Awasété-Ippon

(2 waza-ari = 1 Ippon)



Yuko



Osaékomi

(immobilisation)



Tokéta

(sortie d'immobilisation)



Sonomama

(arrêt du combat en gardant la position des combattants)



Yoshi

(reprise du combat après Sonomama)



Shido (pénalité)

Hansuku-maké (disqualification)



11. DIVERS

A. LA CONVOCAATION

- ❖ Un planning établi, en fonction des disponibilités de chacun, en début de saison est remis à chaque commissaire sportif. Il y est précisé le lieu, la date et l'horaire de présence (pesée ou autre) des compétitions pour lesquelles il est convoqué.
 - *Il est important que l'horaire de présence à la pesée soit respecté afin de pouvoir les démarrer à l'heure.*
- ❖ En cas de désistement le commissaire sportif est tenu de prévenir le responsable des commissaires sportifs, dans les meilleurs délais, par tous moyens à sa convenance (mail ou téléphone) afin que celui-ci puisse procéder à son remplacement.

B. LA TENUE

Le respect du commissaire sportif n'est pas simplement basé sur la qualité de son travail mais également sur l'image qu'il donne. Il est donc important de s'habiller de façon correcte et d'éviter les tenues décontractées. Comme les arbitres, les commissaires sportifs ont une tenue officielle qu'il est impératif de porter pour tous les championnats nationaux

- Veste : rouge (vermillon) : obligatoire aux niveaux inter région et national
- Pantalon : foncé ou noir (recommandé)
- Chemise blanche
- Cravate : rouge

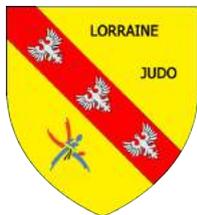
C. LE MATERIEL DU C.S.

Le Commissaire Sportif est tenu d'apporter son matériel de travail personnel :

- Un ou deux stylos. (deux couleurs)
- Un correcteur blanc.
- Un surligneur (couleur jaune de préférence).
- Un chronomètre manuel.
- Un porte-mine avec gomme

CONCLUSION

Le Commissaire Sportif occupe un poste qui constitue un maillon incontournable au bon déroulement d'une manifestation



II - COMPETITION INDIVIDUELLE

1. PRESENTATION:

- A. Benjamins : masculin et féminine
- B. Minimes : masculin et féminine
- C. Cadets : masculin et féminine
- D. Juniors : masculin et féminine
- E. Séniors : masculin et féminine



2. REGLEMENT PAR CATEGORIE D'ÂGE

A. Benjamins :

- Sexe : masculin et féminin
- Années de naissance : benjamins/benjamines (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)
- Grade : ceinture "jaune/orange" minimum
- Catégories de poids :
 - Benjamines : -32kg -36kg -40kg -44kg -48kg -52kg -57kg -63kg +63kg
 - Benjamins : -30kg -34kg - 38kg - 42kg - 46kg - 50kg - 55kg - 60kg - 66 kg + 66kg

Nota: - Les organisateurs pourront constituer des groupes de poids sans tenir compte des catégories ci dessus quand les conditions l'imposeront. Dans ce cas il conviendra de respecter, dans la mesure du possible, un écart de poids maximum de 10% pour constituer les groupes.

- Les participants qui auront changé de poids entre deux niveaux de sélection seront autorisés (jusqu'au tirage au sort) à combattre dans la catégorie supérieure (descente de poids non autorisée)

- Temps de combat : 2 minutes
 - Avantage décisif : non
 - Récupération : deux fois le temps nominal de combat
- Temps théorique cumulé de combat : 20'
- Accompagnant non autorisé. (textes sportifs page 44)

B. Minimes :

- Sexe : masculin et féminin
- Années de naissance : minimes (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)
- Grade : ceinture "orange" minimum
- Catégories de poids :
 - Féminines : -36kg; -40kg; -44kg; -48kg; -52kg; -57kg; -63kg; -70kg; +70kg
 - Masculins : -34kg; -38kg; -42 kg; - 46kg;; -50kg -55kg; - 60kg; -66kg; -73 kg; +73kg



Nota: Les athlètes qui auront changé de poids entre deux niveaux de sélection seront autorisés jusqu’au tirage au sort à combattre dans la catégorie supérieure (descente de poids non autorisée).

- Temps de combat : 3 minutes
 - Avantage décisif : 1 minute, puis décision en cas d’égalité
 - Valeur victoire : 0 point
 - Victoire par décalage de pénalité = 1 point (en poule)
 - Récupération : *deux fois* le temps nominal de combat
- Temps théorique cumulé de combat : 30’
- Accompagnant non autorisé. (voir point accompagnant ci-dessous)

C. Cadets :

- Sexe : masculin et féminin
- Années de naissance : cadets/cadettes (cf. tableau récapitulatif des contrôles d’engagements)
- Grade : ceinture “verte” minimum
- Catégories de poids : Pas de surclassement de poids possible.
 - Féminines : -44kg; -48kg; -52 kg; -57 kg; -63kg; -70 kg; + 70 kg
 - Masculins : -46kg; -50kg; -55kg; -60kg; -66kg; -73 kg; -81 kg; -90 kg; +90 kg

Nota: Les athlètes qui auront changé de poids entre deux niveaux de sélection seront autorisés jusqu’au tirage au sort à combattre dans la catégorie supérieure (descente de poids non autorisée).

- Temps de combat : 4 minutes
 - Avantage décisif : *en cas d’égalité [points et pénalité(s)]*
 - jusqu’à obtention d’un avantage technique ou d’une pénalité par l’adversaire
 - valeur victoire 0 point
 - Victoire par décalage de pénalité = 1 point (en poule)
 - Récupération : *dix minutes* obligatoires entre deux combats

D. Juniors :

- Sexe : masculin et féminin
- Années de naissance : Cadets 3^{ème} année et juniors (cf. tableau récapitulatif des contrôles d’engagements)
- Grade : ceinture *verte* minimum



➤ Catégories de poids :

- Féminines : -44 kg; -48kg; -52 kg; -57kg; -63kg; -70 kg; -78kg; +78 kg
- Masculins : -55kg; -60kg; -66kg; -73kg; -81kg; -90kg; -100kg; +100kg

Nota: *Les athlètes qui auront changé de poids entre deux niveaux de sélection seront autorisés jusqu’au tirage au sort à combattre dans la catégorie supérieure (descente de poids non autorisée).*

➤ Temps de combat : 4 minutes

- Avantage décisif : *en cas d’égalité [points et pénalité(s)]*
 - jusqu’à obtention d’un avantage technique ou d’une pénalité par l’adversaire
 - valeur victoire 0 point
- Victoire par décalage de pénalité = 1 point (en poule)
- Récupération : *dix minutes* obligatoires entre deux combats

E. : Séniors

❖ **1ère et 2ème divisions :**

➤ Sexe : masculin et féminin

➤ Années de naissance : juniors et seniors (cf. tableau récapitulatif des contrôles d’engagements)

➤ Grade : ceinture *verte* minimum

➤ Catégories de poids : Pas de surclassement de poids possible

- Féminines : -48kg -52kg -57kg -63kg -70 kg -78 kg +78 kg
- Masculins : -60kg -66 kg -73 kg -81kg -90kg -100kg +100kg

➤ Temps de combat :

- Féminines : 4 minutes
- Masculins : 5 minutes

- Avantage décisif : *en cas d’égalité [points et pénalité(s)]*
 - jusqu’à obtention d’un avantage technique ou d’une pénalité par l’adversaire
 - valeur victoire 0 point
- Victoire par décalage de pénalité = 1 point (en poule)
- Récupération : dix minutes obligatoires entre deux combats



III - COMPETITION PAR EQUIPES

1. PRESENTATION DES EQUIPES

- Cadets : masculins et féminines
- Juniors : masculins et féminines
- 2ème division : masculins et féminines
- 1ère division : masculins et féminines



2. REGLEMENT PAR CATEGORIE D'ÂGE

A. Cadets :

- Sexe : masculin et féminine
- Années de naissance : cadets/cadettes (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)
- Catégories de poids :
 - Féminines : – 48 kg; – 52 kg; – 57 kg; – 63 kg; + 63 kg
 - Masculins : – 55 kg; – 60 kg; – 66 kg; – 73 kg; + 73 kg

Les combattants seront engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été pesés (**pas de surclassement possible**).

- Temps de combat: 3 minutes
 - Avantage décisif ou décalage de pénalités : *voir page 23*
 - Récupération d'un combattant : *10 minutes obligatoires entre deux combats*

B. Juniors :

- Sexe : masculin et féminine
- Années de naissance : juniors, cadets 3^{ème} année (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)
- Catégories de poids :
 - Féminines : – 52 kg; – 57 kg; – 63 kg; – 70 kg; + 70 kg
 - Masculins : – 60 kg; – 66 kg; – 73 kg; – 81 kg; + 81 kg

Les combattants seront engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été pesés (pas de surclassement de poids lors de l'engagement).

Le responsable du club peut faire combattre à chacun des tours l'un ou l'autre des équipiers dans sa catégorie de poids ou celle immédiatement supérieure le dernier combattant doit dans tous les cas faire plus de 81 kg (+70kg pour les féminines).

- Temps de combat: 4 minutes
 - Avantage décisif ou décalage de pénalités : *voir page 23*
 - Récupération d'un combattant : *10 minutes obligatoires entre deux combats*



C. 1ère et 2ème division :

- Sexe : masculin et féminin
- Années de naissance : juniors et seniors (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)
- Catégories de poids :
 - Féminines : – 52 kg; – 57 kg; – 63 kg; – 70 kg; + 70 kg
 - Masculins : – 66 kg; – 73 kg; – 81 kg; – 90 kg; + 90 kg

Les combattants seront engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été pesés (pas de surclassement de poids lors de l'engagement).

Le responsable du club peut faire combattre à chacun des tours l'un ou l'autre des équipier(e)s dans sa catégorie de poids ou celle immédiatement supérieure.

- Temps de combat : Féminines 4 minutes - Masculins 5 minutes
 - Avantage décisif ou décalage de pénalités : voir page 23
 - Récupération d'un combattant : 10 minutes obligatoires entre deux combats



3. DIVERS

- Avant chaque rencontre, les accompagnants ou capitaines des équipes, viendront, à tour de rôle, à la table pour donner les noms et l'ordre de passage de leurs combattants
 - *Nota : veiller à la discrétion pour chacun*
- Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.
- Lors des rencontres par équipes, si après le 1er temps d'un combat les combattants sont à égalité (points et ou pénalités), l'avantage décisif sera appliqué (Il n'y a plus de hikiwake) selon les modalités suivantes :
 - jusqu'à obtention d'un avantage technique ou d'une pénalité par l'adversaire
 - valeur victoire 0 point
- Victoire uniquement par décalage de pénalités (ex : 001.1 / 001.2)
 - valeur victoire 1 point
- Lors d'une rencontre, dans le cas où la victoire est acquise à l'une des équipes, l'arbitre consultera les accompagnants :
 - Soit pour poursuivre la rencontre (si les deux accompagnants sont d'accord) en faisant combattre les judoka, inscrits ou non sur la feuille de rencontre (remplaçant), en respectant le point sept dudit règlement, Les combattants seront engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été pesés (pas de surclassement de poids lors de l'engagement).
 - Soit pour mettre un terme à la rencontre. Dans ce cas, l'arbitre désignera immédiatement l'équipe victorieuse.
- Une équipe incomplète se verra pénalisée de 10 points par forfait.
- En cas d'égalité de victoires et de points, les équipes devront pour se départager, se rencontrer de nouveau avec la même composition. En cas de nouvelle égalité une catégorie de poids sera tirée au sort. Le vainqueur du combat déterminera l'équipe victorieuse.

Remarque : *Lors de ce tirage au sort d'une catégorie de poids :*

 - *en cas de forfait de l'un des deux combattants : le combattant présent sera déclaré vainqueur.*
 - *en cas de forfait des deux combattants: une nouvelle catégorie de poids sera tirée au sort*
- En cas de hansoku make direct (X faute grave), le combattant sanctionné ne pourra reprendre la compétition, mais il pourra être remplacé pour les tours suivants.
- Pour le salut, les équipes se présentent dans l'ordre des catégories de poids
- L'ordre des rencontres est défini pour toute la journée, à l'issue du tirage au sort du championnat.



4. DOUBLE APPARTENANCE (code sportif page 13)

Dans le cadre des compétitions par équipes cadets, juniors, seniors masculins et féminines, un club peut constituer une de ses équipes par les licenciés d'un ou plusieurs autres clubs de la même ligue (à l'exception des licenciés seniors 1re division des 16 clubs classés par équipes 1re division au 31 août de la saison précédente).

- Les équipes sont constituées sur le tapis autour d'une majorité ou une égalité de licenciés du club d'accueil. Chaque compétiteur peut être engagé dans un autre club que le sien (et un seul) sous condition d'une convention annuelle de double appartenance écrite, signée, par l'intéressé et les présidents des deux clubs concernés et visée par le président de ligue au plus tard 7 jours avant le premier niveau de compétition. Pour les licenciés des DOM TOM, ouverture au niveau national.
- Un club présentant une équipe avec une convention de double appartenance dans une catégorie d'âge et de sexe ne pourra présenter qu'une seule équipe dans cette catégorie d'âge et de sexe, au premier niveau de compétition (cadets, juniors, seniors 2D).
- Toutefois, ce club pourra aider à la constitution de l'équipe d'autres clubs.





IV - TEST EFFICACITE EN COMBAT

1. PREAMBULE

❖ **Présentation aux tests d'efficacité combat et kata :**

Sous réserve de respecter les conditions de présentation et d'inscription,

- Libre circulation sur l'ensemble du territoire pour se présenter aux tests d'efficacité combat « shiai » ou de kata. A condition de s'inscrire (Extranet fédéral par le club) et de respecter les conditions de participation.
- Suppression de la dérogation
- Pas de limite sur le nombre de présentations

2. INSCRIPTION ET CONTRÔLE PASSEPORT

➤ Pour tous les dan

- Inscription via l'*extranet de la fffda*, avec délai possible suivant les régions.
- Être présenté par un enseignant, breveté (FFJDA), de son club
- Le contrôle des passeports se fera à la table du CORG
- Les judoka participants aux épreuves de tests shiai, devront porter un judogi blanc.

➤ Pour le 1er dan

- Pour le 1er dan, le passeport ou le carnet de grades doivent être validés par **trois** timbres de licences dont un de la saison en cours,
- Le candidat au 1er dan doit avoir passé avec succès les épreuves de l'examen kata avant de se présenter aux tests d'efficacité combat.

➤ Pour les autres dan

- le passeport ou le carnet de grades (où figure le grade de ceinture noire) ainsi que, la licence-assurance F.F.J.D.A. de la saison en cours, ou une licence-assurance des Fédérations Multisports, Affinitaires, Scolaires, Universitaires agréées de la saison en cours, ou une attestation d'assurance pour les non licenciés, suffisent
- L'épreuve kata peut-être passée indifféremment avant ou après les tests d'efficacité combat, sous réserve toutefois de remplir les conditions d'accès au grade postulé (tableaux annexe 10).



GRADE	1er DAN	2e DAN	3e DAN	4e DAN
Délai dans le grade précédent	1 an minimum	2 ans	3 ans	4 ans
Environnement sportif.	Requis Com. Sportif	Requis juges/arbitre	Requis Arbitre	
Épreuve technique	Kata	Kata	Kata	Kata
Épreuves compétition	100 pts	100 pts	120 pts	120 pts

« Délai « spéciaux » pour certains publics (sportifs haut niveau, arbitres, enseignants ...)
 Remarque: Bonifications non répétitives et non cumulatives. »

- L'attestation de réussite à l'UV1 (Kata) sera identifiée par la signature du C.O.R.G. à l'emplacement prévu à cet effet dans le passeport.
- Pour l'accession aux grades du 2e, 3e et 4e dan, les candidats peuvent commencer l'épreuve d'efficacité-combat dès lors qu'ils sont homologués dans le grade précédent. Pour les autres épreuves, le délai dans le grade est obligatoire ainsi que l'âge plancher,
- Le certificat médical doit être conforme à la réglementation en vigueur,
- Avant chaque présentation, la signature, le numéro et le nom lisible de l'enseignant DES, DE, BE, CQP ou CFEB doivent être apposés sur le passeport ou le carnet de grades à la page correspondant à l'examen.
- Le Requis (Connaissance de l'environnement sportif) doit obligatoirement se passer dans la ligue des ressortissants sauf dérogation exceptionnelle à demander à la ligue d'appartenance.

❖ Pesée

- les candidats indiquent leur poids réel sur la fiche navette. Ils seront regroupés par groupe de poids le plus homogène possible.
- Les responsables du CORG se réservent le droit de procéder à un contrôle du poids d'un candidat à n'importe quel moment de la journée ou sur réclamation.



3. CONDITIONS DE PRESENTATION AUX EPREUVES DU 1er DAN

- Être au minimum « cadet » ou « cadette »,
- Être Ceinture Marron depuis un an au moins et avoir passé avec succès les épreuves de l'examen kata
- Avoir été évalué techniquement par l'enseignant et posséder l'autorisation de ce dernier pour se présenter.

A. Catégories d'âges

- Cadets masculins et féminines (seul)
- De juniors à Vétérans (vétérans à partir de 40 ans),

B. Catégories de poids

- Groupe de poids les plus homogènes possibles

C. Formule de compétition

- En poules, de même catégorie d'âge, avec application du principe des 5 combats maximum par test.

D. Durée des combats

- 2 minutes

E. Attributions et décompte des points

- L'arbitre annoncera tous les avantages et les pénalités
- Les waza ari, 7 points et les ippon, 10 points obtenus par une action technique seront comptabilisés en cas de victoire,
- Les pénalités peuvent mettre fin au combat mais n'entrent pas dans le décompte des points,



- Un combattant totalisant 5 victoires consécutives et 44 points au cours d'une même animation obtient son test,
- Sur plusieurs manifestations, en fonction du grade postulé, les combattants devront totaliser 100 points (voir annexe 10)
- Le judoka ayant terminé ses points lors d'un test d'efficacité combat « shiaï » doit sortir de la poule,
- Les points obtenus dans le cadre de la relation grades/championnats s'ajoutent et peuvent être cumulés.

4. CANDIDAT AUX 2^{ème} ET 3^{ème} DAN

A. Catégories d'âges

- Cadets 3^{ème} année, Juniors et seniors masculins et féminines
- Vétérans masculins et féminines à partir de 40 ans
- Avoir été évalué techniquement par l'enseignant et posséder l'autorisation de ce dernier pour se présenter.

« Les cadets et cadettes 1^{ère} et 2^{ème} année n'ont pas accès à ces animations « shiai » servant de tests pour l'efficacité en combat. »

B. Catégories de poids

- Groupe de poids les plus homogènes possibles

C. Formule de compétition

- En poules, d'un même grade, avec application du principe des 5 combats maximum par test.
- Pour les vétérans, choix de participation avec les juniors et les seniors. Pour les cadets(tes) 3^{ème} année choix de participation avec les juniors
- Le judoka ayant terminé ses points lors d'un test d'efficacité combat « shiaï » doit sortir de la poule.

D. Durée des combats

- 3 minutes



E. Attributions et décompte des points

- L'arbitre annoncera tous les avantages et pénalités,
- Des poules de même grade sont constituées,
- Pour le cas *très* exceptionnel où des poules de grades différents seraient constituées, les waza ari et les ippon obtenus par une action technique seront comptabilisés, en cas de victoire, respectivement 7 points et 10 points quelque soit le grade,
- Les pénalités peuvent mettre fin au combat mais n'entrent pas dans le décompte des points,
- Un combattant totalisant au moins 5 victoires consécutives et 44 points au cours d'une même animation obtient son test,
- Sur plusieurs manifestations, en fonction du grade postulé, les combattants devront totaliser 100 ou 120 points (voir annexe 10),
- Le judoka ayant terminé ses points lors d'un test d'efficacité combat « shiai » doit sortir de la poule,
- Les points obtenus dans le cadre de la relation grades/championnats s'ajoutent et peuvent être cumulés.

5. CANDIDAT AU 4^{ème} DAN

- ❖ Mêmes dispositions que pour le 2^e et 3^e dan mais avec une organisation *nationale* décentralisée en région :
Cf. calendrier national. Inscription sur l'extranet de la FFJDA.
 - Masculins: 8 compétitions réparties sur la saison et sur l'ensemble du territoire.
 - Féminines : 1 centre (sur Paris ou sa région) avec 5 compétitions réparties sur la saison.



6. COMBAT DE RATRAPAGE

- ❖ Lorsqu'un candidat n'a pas eu la possibilité de faire ses 5 combats au cours d'un même test il peut demander à faire:
 - Un ou plusieurs combats de rattrapage à concurrence des 5 au cours d'un même test

7. MARQUAGE DES POINTS EN COMPETITIONS OFFICIELLES ET SHIAI

A. Compétitions officielles

- Les points ne sont plus, maintenant, marqués en « compétition » que si le vainqueur gagne par Waza Ari ou Ippon (action technique) sur un adversaire de même grade ou de grade supérieur. Il marque alors, soit 7 soit 10 points quel que soit le grade de l'adversaire. Les pénalités n'entrant pas dans le décompte des points.
- Plus de points marqués par les cadets(tes) en ceintures de couleurs (kyus) ou en tournoi même labellisé au niveau national, mais uniquement lors des compétitions menant au championnat, à la coupe ou au critérium national ainsi que sur les passages de grades « Shiaï ».
- Plus de cumul de points et victoires sur deux compétitions pour atteindre les 44 points et 5 victoires consécutives nécessaires pour obtenir le grade postulé d'un seul coup.



B. En shiai,

- Seuls des combats de rattrapage sur une seconde animation peuvent permettre de totaliser 5 victoires consécutives et 44 points pour obtenir le test (Aucune défaite aux 2 animations et 5 combats maximum sur les deux journées)
- Groupes de poids le plus homogènes possibles avec 5 combats maximum par test.
- Retrait obligatoire des candidats dès lors qu'ils ont totalisé les points pour le grade postulé.
- Les cadets (ettes) 3^{ème} année, 1^{er} dan, peuvent choisir entre leur catégorie ou les juniors.
- Les vétérans (+40ans) peuvent choisir entre leur catégorie ou les juniors/seniors.
- **Exceptionnellement**, le CORG peut regrouper dans une poule des candidats (CN) de grades différents en cas d'une trop faible participation dans un grade ou pour éviter les trop grandes disparités de poids (Féminines, lourds, légers). Les candidats, quel que soit leur grade, marqueront en cas de victoire par W.A. ou Ippon, 7 ou 10 points.



8. FICHE NAVETTE

- Comptabiliser uniquement les Waza-Ari et Ippon
- Les pénalités ne seront pas prises en compte pour l’attribution de points.

NOM : <u>DUPOND</u> PRENOM: <u>Emile</u> ANNEE NAISSANCE : <u>1990</u> CLUB : <u>Sarreguemines</u> DEP. : <u>Moselle</u> LIGUE : <u>Lorraine</u>	POIDS REEL: <u>76</u> GRADE : <u>1 Dan</u> <table border="1" style="margin: 5px auto; text-align: center;"> <tr><th colspan="4">CATEGORIE</th></tr> <tr><th>CAD.</th><th>JUN.</th><th>SEN.</th><th>VET.</th></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>X</td><td> </td></tr> </table> POINTS RESTANTS : 40	CATEGORIE				CAD.	JUN.	SEN.	VET.			X	
CATEGORIE													
CAD.	JUN.	SEN.	VET.										
		X											
ADVERSAIRES	GRADE	RESULTATS	POINTS*		VISA DU CANDIDAT								
			Chiffres	Lettres									
PETITRENAUD	1D	020/001	10	Dix									
HERNANDEZ	1D	010/010	0	Zéro									
MICHAUX	1D	011/000 ³	7	Sept									
GRILLON	1D	000/001	0	Zéro									
MULLER	2D	100/010	10	Dix									
<small>* Si WAZA ARI ou IPPON (Technique) Sinon mentionner, Yuko - Hantei - Défaite etc ... (en toutes lettres)</small>													
<small>Nom prénom -Visa du Commissaire Sportif</small>			<small>Visa du Secrétaire ou Délégué de CORG après enregistrement des points sur passeport</small>										



V- DIVERS

**1. EVOLUTIONS DU RÈGLEMENT D'ARBITRAGE ADAPTATION
POUR LES COMMISSAIRES SPORTIFS**

A. Appel des judokas

En France, le 1er judoka appelé continue de porter la ceinture rouge (pas d'évolution contrairement à la FIJ).

B. Accompagnement des judokas

Des Benjamins jusqu'aux Seniors, l'accompagnement se fera entre les « Matte » et les « Hajime » de l'arbitre.

C. Temps d'immobilisation

Temps communs à toutes les tranches d'âge :

- Ippon : 20 secondes
- Waza-Ari : de 15 à 19 secondes
- Yuko : de 10 à 14 secondes

D. Attribution des points

Victoires	Notation	Points en poule ou en équipe	*Relation grade championnat
par yuko	001/000	5 points	0 point
Par waza-ari	010/000	7 points	7 points
	020/010	10 points	10 points
Par ippon	110/001	10 points	10 points
Par disqualification	100/000-4 ou H, X, F, A, M 110/000-4 ou H, X, F, A, M	10 points	0 point
Par égalité (décalage pénalités)	000-0/000-1, 2 ou 3 010-1/010-2 ou 3	1 point	0 point
Avantage décisif	010-1/010-1	0 point	0 point



***RELATION GRADE CHAMPIONNAT**

- Seuls sont comptabilisés les Waza-Ari et les Ippons marqués sur un adversaire au minimum du même grade !
- Pas de points marqués
 - Sur un adversaire de grade inférieur.
 - Après le golden score (avantage décisif) qu'importe le résultat

E. Sanction par Shido

Les shidos ne sont désormais plus convertis en valeur (yuko, waza-ari,...) !
Un judoka peut recevoir jusqu'à 4 shidos pendant un combat.

Voici les notations correspondantes :

- 1er shido : 000 / 000.1
- 2ème shido : 000 / 000.2
- 3ème shido : 000 / 000.3
- 4ème shido : 100 / 000.4

F. Disqualification

Il existe 6 cas de disqualification possible lors d'un combat :

1. *Hansoku Make indirect*, cumul de 4 shidos = **100 / 000.4**
2. *Hansoku Make direct*, non disqualificatif (faute technique grave – le judoka **peut** reprendre la compétition) = **100 / 000.H**
3. *Hansoku Make direct*, disqualificatif (faute contraire à l'esprit du judo – le judoka **ne peut pas** reprendre la compétition) = **100 / 000.X**
4. *Forfait* (non présentation sur un combat) = **100 / 000.F**
5. *Abandon* (le judoka abandonne de lui-même suite à une blessure) = **100 / 000.A**
6. *Décision Médicale* (le médecin ne permet pas la reprise du combat au judoka) = **100 / 000.M**



2. PARTICIPATION DES ETRANGERS AUX COMPETITIONS ORGANISEES PAR LA F.F.J.D.A. (Assises Fédérales 18/04/15)

➤ Conditions générales

Tout combattant inscrit sur les listes de classement continental et international (ranking list) pour un pays autre que la France n'est pas autorisé à participer aux compétitions officielles de la FFJDA.

➤ Compétitions par équipes

Pour les championnats de France par équipes de clubs, deux judokas de nationalité étrangère sont admis, par équipe et par tour, selon les conditions de participation générales énumérées ci-avant.

Dans le cadre des compétitions officielles par équipes, les présidents de club sont tenus de remplir et signer le formulaire certifiant qu'aucun judoka de son équipe n'a participé pour le compte d'une équipe étrangère à une compétition sélective pour le Championnat d'Europe des clubs



3. TENUE DE JUDO : judogi (code sportif page 14)

Les combattants porteront un judogi (tenue de judo) et une ceinture blanche ou rouge, nouée au-dessus de la ceinture réglementaire.

Les combattants ou les membres de l'équipe nommés en premier porteront la ceinture rouge et les seconds la ceinture blanche. Les judogi seront conformes aux règles définies ci après.

En ce qui concerne les dimensions réglementaires des judogi, une tolérance devra être appliquée par les arbitres pour les catégories des cadets, cadettes et les compétitions n'accédant pas au niveau national.

Les combattants doivent se munir d'une ceinture rouge personnelle.

Les combattants devront porter un judogi correspondant aux normes suivantes :

- a) Confectionné avec solidité, en coton ou matière similaire, en bon état (sans accroc, ni déchirure).
- b) De couleur blanche ou presque blanche (ou de couleur bleue pour certaines compétitions de la F.I.J., de l'U.E.J. ou de la F.F.J.D.A.).
- c) La veste devra être suffisamment longue pour couvrir les hanches et suffisamment ample pour arriver aux mains lorsque les bras sont tendus le long du corps. La veste sera suffisamment large pour permettre de la croiser au niveau de la cage thoracique sur au moins 20 cm. Le bas des manches de la veste doit arriver au maximum à hauteur de l'articulation du poignet et au minimum à 5 cm au-dessus de celle-ci. Un espace de 10 à 15 cm (y compris les bandages) devra séparer le bras sur toute la longueur de la manche.
- d) Les pantalons, vierges de tout marquage, seront suffisamment longs pour couvrir les jambes et arriveront au maximum à l'articulation de la cheville et au minimum 5 cm au-dessus.
- e) Une ceinture de 4 à 5 cm de large en fort tissu sera nouée pardessus la veste ; cette ceinture sera d'une couleur correspondant au grade du combattant et sera nouée par un nœud plat au niveau de la taille en faisant deux fois le tour de celle-ci. Les pans de la ceinture seront d'une longueur de 20 à 30 cm. La ceinture devra être suffisamment serrée pour éviter que la veste ne sorte de celle-ci.

Nota : Les Judogi « Équipe de France » sont uniquement réservés aux activités de «l'Équipe de France »



4. L'ANNONCE MICRO

❖ Il ne suffit pas d'être entendu, il faut aussi être compris :

- Des combattants et du coach
- Des arbitres,
- De la table centrale.
- Du public,

Pour cela:

- Vérifier le bon fonctionnement du micro avant le début des combats.
- Ne donner que les informations nécessaires, ne pas faire de phrases trop longues en évitant les mots inutiles comme Monsieur, Madame, les prénoms etc....,
- Ne pas hésiter pendant l'annonce

Appel des combattants

- **Se présente** sur le tapis (Numéro ou nom du tapis), dans la catégorie « poids »* (si plusieurs) masculin ou féminine, Intel (rouge ou bleu) et Intel (blanc)

Après le hadjimé,

- **Se prépare** sur le tapis (Numéro ou nom du tapis), dans la catégorie « poids »* (si plusieurs) masculin ou féminine, Intel (rouge ou bleu) et Intel (blanc)

**Nota :*

- *le premier appelé étant toujours le rouge (ou bleu)*
- *Il n'est plus nécessaire de rappeler le poids et la catégorie tant que vous n'en changez pas*

A la fin de chaque rencontre, donner le vainqueur:

- **tapis (numéro ou nom du tapis) vainqueur, nom du combattant » ;**

❖ Et surtout éviter de parler en même temps que les autres. Attendre que le micro soit libre.

A. APPEL SERVICE MEDICAL

En cas de blessure, appeler (sur demande de l'arbitre central) :

- **Médecin (si présent) ou service médical (secouriste), sur le tapis (numéro ou nom du tapis), s'il vous plaît**

Vérifier que vous avez été compris, rappeler si nécessaire

Bien sûr toujours rester courtois et polis
Un petit « merci » ou « s'il vous plaît » est toujours agréable à entendre



5. COMPORTEMENT

LE RESPECT :

- **C'est respecter son engagement :**
 - Faire enregistrer sa présence, au plutôt, auprès des responsables de l'organisation.
 - S'excuser le plus tôt possible en cas d'impossibilité.
- **C'est vouloir assurer une participation de qualité :**
 - Avoir une tenue vestimentaire irréprochable.
 - Avoir une bonne connaissance des règlements.
- **C'est respecter les arbitres**
 - Veiller à une bonne complémentarité en acceptant leurs décisions.
- **C'est respecter et se faire respecter des combattants et des coaches :**
 - Se donner tous les moyens pour ne pas léser les combattants (Care système).
- **C'est être neutre :**
 - Ne pas se laisser influencer.

LA POLITESSE : LE RESPECT D'AUTRUI

- **C'est respecter l'organisation :**
 - Participer au "briefing"
 - Se familiariser avec le matériel de table avant le début de la compétition.
 - Ne pas s'éloigner trop longtemps de son tapis d'affectation.
 - Lors de pause, veiller à ne pas dépasser le temps attribué par l'organisation.

LA TOLERANCE

- **C'est accepter les commentaires des instructeurs et évaluateurs.**
- **C'est vouloir un corps arbitral soudé :**
 - Eviter toute animosité, toute critique vis à vis d'un membre du groupe.
- **C'est admettre la critique positive :**
 - Des évaluateurs, des arbitres et des commissaires sportifs les plus expérimentés

LE CONTROLE DE SOI

- **C'est accepter le public :**
 - Ne pas s'adresser directement à lui.
 - Ne pas se sentir personnellement agressé en se retournant vers un public parfois trop exubérant.
- **C'est accepter le coach :**
 - Respecter et maintenir le coach dans son rôle et son attitude



6. ACCOMPAGNANT (code sportif page 15)

Un accompagnant par combat ou par équipes de combattants sur le bord du tapis dans les manifestations de la Fédération peut être autorisé selon les modalités précisées au règlement de compétition (cf. formule de compétition).

Cet accompagnant participant à une activité fédérale doit être licencié à la F.F.J.D.A. et être en possession de son passeport sportif.

Une équipe ne peut être accompagnée par un combattant de la rencontre en cours.

Un accompagnant ne peut être remplacé par un autre accompagnant pendant un combat, ou avant la fin de la rencontre en cours pour les compétitions par équipes.

➤ *Rôle et attitude :*

L'accompagnant devra être vêtu soit d'un survêtement complet, soit en tenue civile correcte décente et appropriée (pas de judogi, pas de short ou tenue estivale).

Le port de couvre-chef est interdit (casquette, chapeau...). Chaque accompagnant effectue le salut au début et à la fin du combat.

L'accompagnant doit avoir un comportement responsable et irréprochable, sachant que son rôle consiste uniquement à conseiller son athlète pendant les "matte".

Il doit intervenir uniquement auprès de son combattant, pas sur l'autre combattant. Il ne doit exercer aucune pression sur les arbitres.

Il ne devra en aucun cas déranger le combat ou déroger au règlement (cf. Textes Officiels Code sportif – Règles générales – V – Règles d'arbitrage de la FIJ).

En cas de faute grave un dossier sera transmis à la commission de discipline compétente.

➤ *Fonction*

Le club a la possibilité d'accompagner dans les meilleures conditions ses élèves pendant les combats lors des compétitions. Cet accompagnant doit être inscrit et validé auprès de l'organisation soit directement sur place avant le début de la manifestation soit par engagement préalable. La réglementation du rôle et de la fonction de l'accompagnant doit être respectée. Dans les cas où l'accompagnant ne respecterait pas la réglementation, la procédure suivante est appliquée :

- L'arbitre avertit une première fois l'accompagnant en effectuant le geste de Shido sans annonce, dans sa direction et face à lui, et un geste avec l'autre main (bras tendu légèrement plus haut que l'épaule) l'index précisant « un avertissement ».
- L'enregistrement de cet avertissement est effectué par les commissaires sportifs.
- Dans le cas d'un deuxième non respect des règles par le même accompagnant durant le combat ou la compétition, l'arbitre avertira pour la deuxième fois l'accompagnant suivant la procédure ci dessous :
 - L'arbitre avertit l'accompagnant en effectuant le geste de Shido, sans annonce, dans sa direction, et un geste avec l'autre main (geste de matte, sans annonce) bras tendu signifiant stop, arrêt de la fonction d'accompagnant.



- L'enregistrement de cette sanction est effectué par les commissaires sportifs.
- L'information de cette sanction est immédiatement faite au responsable de la manifestation. Ce dernier est chargé de diffuser cette information afin que l'accompagnant sanctionné soit suspendu de son rôle. Il est important de préciser que suivant la gravité du non respect de la réglementation du rôle et de la fonction de l'accompagnant, l'arbitre peut appliquer directement cette deuxième procédure.
- A ce deuxième avertissement ou à cette application directe, l'accompagnant devra immédiatement et sans commentaire quitter la chaise, sortir du court de compétition, arrêter sa fonction d'accompagnant dans le combat

➤ *Benjamins, minimes (M&F)*

Les organismes territoriaux délégataires qui le souhaitent peuvent autoriser un accompagnement pour les manifestations destinées aux **benjamins** et aux **minimes** dans les mêmes conditions.



COMMISSION NATIONALE D'ARBITRAGE REGLE DES ACCOMPAGNANTS

CODE DE CONDUITE DES ACCOMPAGNANTS (avec mise en application au 1er Janvier 2013)

Code de conduite pour les entraîneurs

Ils sont responsables de la conduite de leur athlète dès l'entrée dans le lieu de la compétition jusqu'à son départ, avant et après chaque combat.

Les conseils seront strictement limités à la communication avec l'athlète, tactiques, encouragements, des instructions dans des situations inattendues (comme des blessures, etc.). L'entraîneur doit rester assis sur sa chaise tout au long du combat. L'entraîneur doit s'assurer que le combattant quitte le tapis immédiatement

Comportement non autorisé ou interdit d'un entraîneur

L'entraîneur est uniquement autorisé à parler à son athlète entre le mat et le hajime.

En cas de non-respect, l'arbitre demandera à l'entraîneur de quitter la zone de compétition. Dans le cas, où le même entraîneur renouvelle cette faute, il sera exclu pour la journée.

Tous les types de comportement, montrant un manque de respect pour l'adversaire, arbitres, officiels, l'entraîneur adverse, son athlète, le public, etc... entraîneront une exclusion après décision des responsables de la compétition et feront l'objet d'un rapport.

Tranches d'âges concernées

Application de cette règle internationale pour toutes les catégories qui vont vers l'international (cadets, juniors et seniors)

Pour les animations : benjamins, minines, vétérans, , etc...

Pas d'accompagnant



7. DOCUMENTS UTILES

Lors d'une compétition on utilise plusieurs types de documents pour le marquage des résultats

- A. Poule
- B. Poule tableau
- C. Tableau à
 - Double repêchage
 - Repêchage systématique

A. La poule

On l'utilise principalement pour :

- Les rencontres de jeunes afin de leur permettre au minimum 2 rencontres
- Lorsqu'il n'y a pas assez de participants dans une catégorie de poids (6 ou moins)
- Lors de tournoi inter club, etc...

Dans une poule chaque combattant rencontrera tous les autres combattants figurant sur celle-ci. Pour cela on utilisera l'ordre des combats défini sur le côté ou le bas de la poule.

Pour permettre à chaque combattant de bénéficier de son temps de repos obligatoire, il est conseillé au C.S. pour une meilleure gestion de celui-ci d'inscrire l'heure de fin de combat à côté de la case qui définit le rencontre.

Le responsable de la journée veillera à remettre, à chaque table, d'autres catégories pour éviter les temps d'attente entre deux rencontres qui sont préjudiciables à la bonne gestion de la compétition.

Après une rencontre on inscrira le résultat qui est affiché sur le tableau informatique (ou électronique) dans la case correspondante du vainqueur telle que défini sur la poule ci-après, le résultat du vainqueur au-dessus de la barre de fraction et le résultat du perdant en dessous. La case du perdant, elle, sera marquée par une croix. Cette méthode permet une lecture rapide du nombre de victoires obtenues par chaque judoka. Il s'agit ensuite de comptabiliser les points marqués par chacun.

Dans le cas où un combattant est arrêté soit par le médecin suite à une blessure, ou s'il déclare forfait pour la suite de la compétition, ou à la suite d'une disqualification directe par Hansoku-make (X), le C.S. barre dans le sens horizontal et vertical tous ses résultats et il n'en tiendra pas compte pour établir le classement final des autres combattants. Dans le cas où il s'agit de son dernier combat on marquera le résultat dans la case de son adversaire comme suit : 100 /000F. Il pourra rentrer dans le classement à condition de n'avoir pas été disqualifié par un Hansoku-make (X), au tour précédent.



Poule de 6

			1	2	3	4	5	6			
1x2	NRD CAMILLE JUDO CAUDRY	1	■	021.0	001.0	■	■	■	2	15	2
3x4				010.0	000.2						
2x6	LOR LAURA OFPND.DVL 54	2	■	■	■	■	001.2	■	1	1	5
1x5							001.3				
4x6	LOR MANON JC GERARDMER	3	■	101,0	■	10 2.0	012.1	■	2	15	3
2x3				000.4		00 0.0	010.1				
1x6	LOR JULIETTE AJ METZ	4	■	■	■	■	■	■	0	0	0
4x5	ALS MARIE-H J.C.QUATZENHEIM	5	■	010.1	■	■	■	■	1	7	4
1x3				001.2							
2x5	LOR ANAIS J.C JARNY	6	■	001.1	021.1	100.1	11 0.0	100.1	4	30	1
3x6				001.1	010.0	010.1	00 0-X	000.0			
1x4											
3x5											
2x4											
5x6											

Quelques remarques :

- 1) La victoire entre le 1 et le 6 (001.1/001.1) est obtenue après un golden score = **0 point**
- 2) La victoire entre le 2 et le 5 (001.1/001.2) est obtenue par décalage de pénalité = **1 point**
- 3) Pour le résultat entre 3 et le 5 (011.1/010.1) on ne prend en compte que le yuko, le waza-ari obtenu par chacun s'annule, donc = **5 points**
- 4) Pour établir le classement il convient de comptabiliser :
 - a) Le nombre de victoires : celui qui en comptabilise le plus est déclaré 1^{er} de la poule
 - b) En cas d'égalité de victoires entre 2 combattants c'est celui qui a marqué le plus de points qui passe devant
 - c) En cas d'égalité de victoires et de points c'est le résultat entre les 2 combattants qui définit le classement (voir résultat de 1 et 3 : le 1 prenant le dessus sur le 3)
 - d) En cas d'égalité (combats et points) entre plusieurs combattants (3 ou plus) il faut refaire une poule avec tous les combattants à égalité pour les départager.

Nota : En cas de relation grade championnat cette nouvelle poule ne permet pas de marquer de points



- 5) Il existe deux sortes de poule :
- a) La poule classique en diagonale
 - b) La poule verticale plus facile d'utilisation

Modèle poule de 5 "Diagonale"

Compétition :

Catégorie : PLUS DE 73 Date:

Ordre des combats			Nom Prénom Club	1	2	3	4	5	6	V	P	C
Poule de												
4	5	6										
1 x 2	1 x 2 3 x 4	1 x 2 3 x 4	Jean AB	1	111.0 000.2	X	012.0 000.2	X		2	17	3
3 x 4	1 x 5 2 x 3	5 x 6 1 x 3	Paul CD	2	X		100.0 001.F	X		1	10	4
1 x 3	4 x 5 1 x 3	4 x 5 2 x 6	Bernard EF	3	011.0 011.2	011.0	X	021.0 001.0		3	18	1
2 x 4	2 x 5 1 x 4	1 x 5 2 x 3	Michel GH	4	100.0 000.H	X		X		1	10	5
1 x 4	3 x 5 2 x 4	4 x 6 1 x 4	René IJ	5	020.0 001.0	002.0 001.0	X	001.0 001.0		3	15	2
2 x 3		2 x 5 3 x 6										

Modèle poule de 5 Verticale

Compétition :

Catégorie : PLUS DE 73 Date:

Ordre des combats poule de 5	Nom Prénom Club	1-2	3-4	1-5	2-3	4-5	1-3	2-5	1-4	3-5	2-4	V	P	C
1 x 2 3 x 4	Jean AB	1	111.0 000.2	X		X		012.0 000.2				2	17	3
1 x 5 2 x 3	Paul CD	2	X		X						100.0 001.F	1	10	4
4 x 5 1 x 3	Bernard EF	3		X	011.0 001.0		011.0 011.2			021.0 001.0		3	18	1
2 x 5 1 x 4	Michel GH	4				X			X		X	1	10	5
3 x 5 2 x 4	René IJ	5			020.0 001.0		001.0 001.0		002.0 001.0		X	3	15	2



C. Le tableau

Document le plus utilisé lors de compétitions officielles

L'inscription se fait en avançant le vainqueur sur la ligne suivante jusqu'à la finale en indiquant le résultant sous le nom comme suit :

ROLAND
100.0 / 000.0

Résultat du vainqueur → ← Résultat du perdant

Il y a des tableaux avec ou sans repêchage

- Tableau sans repêchage : les perdants sont éliminés tandis que les vainqueurs avancent dans le tableau jusqu'à la finale.
- Tableau à double repêchage : principalement utilisé pour les compétitions de haut niveau. : les demi-finalistes repêchent tous les combattants qu'ils ont rencontrés dans leur quart de tableau*. Lors des championnats de France ou à l'international les repêchages se font jusqu'au 8^{ème} de finale, au delà ils sont éliminés.
- Tableau à repêchage systématique : Souvent utilisé pour les compétitions jeunes ou lors de tournoi, permet à tous combattants de faire au moins 2 rencontres. Sur ce genre de tableau il y a un numéro pour chaque combattant, en cas de défaite il suffit d'inscrire le nom du perdant dans la case repêchage qui correspondant au même numéro.

**Le repêchage se fait par quart de tableau en commençant par les 1/16 de finale (dans un tableau de 32) puis le perdant des 1/8 de finale et en dernier le perdant des 1/4 de finale. Pour un tableau de 64 combattants on commence au 1/32 de finale.*

COMPETITION EN TABLEAU AVEC REPÊCHAGE SYSTEMATIQUE

DATE:

BENJAMINS M

MOINS

LIEU:

34 Kg



CLASSEMENT			
1	COSTE	ALEXIS	POLLESTRES
2	BOCH	SAMUEL	CANET 66
3	REGUS	JULIEN	SALEILLES
3	TURIAF	ALEXIS	JECT
5			
5			
5			
5			

Chiffres ordre des combats
Lettres correspondances pour repêchage



CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DE CLUBS 2D **Masc.**

le (date) à (lieu)

Nom de l'équipe : _____

Nom de l'accompagnant : _____

Signature :

Cat	Poids	D.A*	Clubs rencontrés Nom Prénom	1 ^{er} Tour		2 ^{eme} Tour		3 ^{eme} Tour		4 ^{eme} Tour		5 ^{eme} Tour		6 ^{eme} Tour		Signature
				Score**	Points	Score	Points									
-66																
-66																
-73																
-73																
-81																
-81																
-90																
-90																
+90																
+90																
* Double Apparence				Total victoires/Points												
** Décalage pén. = 1 point Avantage déc. = 0 point				Vainqueur												

LE CODE MORAL DU JUDO SELON MAÎTRE JIGORO KANO

La voie de la souplesse, celle du corps et de l'esprit.



« C'est le respect d'autrui »



« C'est parler de soi-même sans orgueil »



« C'est faire ce qui est juste »



« Sans respect aucune confiance ne peut naître »



« C'est s'exprimer sans déguiser sa pensée »



« C'est savoir se taire lorsque monte la colère »



« C'est être fidèle à la parole donnée »



« C'est le plus pur des sentiments humains »



MISE EN ŒUVRE ET REMERCIEMENTS

MISE EN ŒUVRE :

Le présent livret a été réalisé en tenant compte :

- Des règlements issus des textes officiels de la FFJDA,
- De la lecture de recueils existants
- D'années d'expériences personnelles

REMERCIEMENTS

- Je remercie toutes celles et ceux qui m'ont permis, directement ou indirectement, de réaliser ce livret.

CONCLUSION

Je souhaite que tous les commissaires sportifs, débutants ou confirmés, trouvent dans ce livret les réponses à leurs interrogations.

Roland GAY
Formateur Régional des C.S. de Lorraine

